

La seconde de moitié de 2006 n'a pas été de tout repos pour la grande région de Québec en matière d'emplois. Ainsi, au début novembre, l'indice Jobboom révélait que 7 600 emplois avaient été perdus au cours des cinq mois précédents. Ce qui démontre que malgré que l'on dise que l'économie de la région se porte bien, on ne peut vraiment prendre rien pour acquis et que, surtout, cette statistique est possiblement un signe précurseur du fait que les jours qui viennent ne seront peut-être pas nécessairement des lendemains qui chantent.

C'est là que les grands projets doivent être pris en considération. La proposition d'implanter un terminal méthanier à Lévis s'inscrit justement, à n'en point douter, dans ces ouvrages de grande ampleur. En effet, avec Rabaska, on peut compter sur un investissement global de 840 millions \$. En plus de cela, les emplois devant être créés seraient en nombre considérable, soit 3 500 prévus. Si on considère les revenus de taxes municipales, la ville de Lévis pourra compter sur une somme annuelle de 10 millions. De l'argent récurant qui pourrait servir tant à revigorer l'économie locale qu'au développement social de Lévis.

Mais, c'est encore plus que cela, car Rabaska constitue une pièce maîtresse de toute la politique énergétique du Québec. Cette politique devra prendre en compte la diversification des sources d'énergie au Québec. Par les temps qui courent, on fait la promotion de l'énergie éolienne. Mais, ce type d'énergie, bien que souhaitable, ne peut subvenir au besoin de notre industrie lourde dont les entreprises la constituant ne peuvent alimenter leur processus de production qu'avec de l'énergie d'origine fossile.

C'est là que le gaz naturel, sensiblement moins polluant que le mazout, devient une alternative souhaitable. Mais le problème, c'est que le fait que nous soyons tributaires des provinces de l'Ouest du Canada contribue à maintenir les prix à un niveau trop élevé. En augmentant l'offre, soit par l'implantation du port méthanier que propose Rabaska, on aide les prix à atteindre un niveau acceptable pour les consommateurs industriels et les particuliers.

Bien sûr, le gaz naturel émet, dans son processus de transformation, du CO₂. Mais, ces mêmes émissions seraient conformes aux exigences du protocole de Kyoto. Il faut également voir que la technologie liée au traitement du gaz naturel va sans cesse évoluer. J'aimerais d'ailleurs souligner deux points à cet égard. D'abord, dans la conclusion de son second protocole avec la ville de Lévis, Rabaska a pris l'engagement de financer la formation d'une chaire en efficacité énergétique. L'expertise qu'on pourrait y développer aurait, comme conséquence, de rendre cette technologie plus performante en matière environnementale. Autre point à considérer, il existe des sociétés qui se spécialisent dans le développement de technologies pour la captation de CO₂. Une entreprise de Québec, CO₂ Solution, en est d'ailleurs un exemple. Le CO₂ ainsi capté peut devenir tout à fait inoffensif pour l'environnement.

Ainsi, à la lumière de ce que je viens de mentionner, et plus précisément mon propos sur les emplois perdus, il est clair que Rabaska apparaît véritablement le projet de l'heure et même de toute la décennie. On peut bien faire des peurs aux gens avec de faux arguments pour cacher des intérêts qui ne coïncident aucunement avec ceux de la population, mais je

demeure convaincu que le projet de port méthanier Rabaska sera une très bonne chose pour notre économie. Si nous passons outre à pareil investissement et ses retombées, effectivement nous risquons de connaître des lendemains qui déchantent.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Côté', with a stylized flourish at the end.

Serge Côté